



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

UPOV

TG/45/7 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-04-01 + 2016-03-16

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CHOU-FLEUR

Code UPOV : BRASS_OLE_GBB

Brassica oleracea L. convar *botrytis* (L.) Alef.
var. *botrytis* L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>Nom botanique</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Allemand</i>	<i>Espagnol</i>
<i>Brassica oleracea</i> L. convar. <i>botrytis</i> (L.) Alef. var. <i>botrytis</i> , <i>Brassica cauliflora</i> Lizg.	Cauliflower	Chou-fleur	Blumenkohl	Coliflor

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 Catégories de caractères	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5 Légende	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	17
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	17
8.2 Explications portant sur certains caractères	17
9. BIBLIOGRAPHIE.....	21
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	22

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Brassica oleracea* L. convar. *botrytis* (L.) Alef. var. *botrytis*. L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5000 semences ou 10 g.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Type d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations sur des plantes simples doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Variétés allogames

L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale

4.2.3 Variétés hybrides simples et variétés endogames

Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés hybrides simples et des variétés endogames, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 2 plantes hors-type sont tolérées. En outre, pour les variétés hybrides simples, il faut appliquer une norme de population de 3% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95% pour les plantes issues obligatoirement de l'autofécondation d'une lignée parentale. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 4 plantes endogames sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

4.3.3 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité d'une variété hybride peut, outre l'examen de la variété hybride elle-même, être déterminée également par examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignées parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plantule : pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle (caractère 1)
- (b) Pomme : couleur (caractère 21)
- (c) Fleur : couleur (caractère 25)
- (d) Précocité du repiquage au printemps (caractère 26)
- (e) Précocité du repiquage en été (caractère 27)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS Voir le chapitre 3.3.2

(a) – (b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*)	Seedling: anthocyanin coloration of hypocotyl	Plantule : pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle	Keimpflanze: Anthocyanfärbung des Hypokotyls	Plántula: pigmentación antociánica del hipocotilo		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Brio	1
	present	présente	vorhanden	presente	Ciren, Dominant	9
2. VG/ MG	Plant: height (at time of harvest)	Plante : hauteur (à la récolte)	Pflanze: Höhe (bei Erntereife)	Planta: altura (en la época de la cosecha)		
QN	(a) very short	très basse	sehr niedrig	muy baja		1
	short	basse	niedrig	baja	Luxor, Opaal	3
	medium	moyenne	mittel	media	Fastman, Mexico	5
	tall	haute	hoch	alta	Neven, Sirente	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Calisa, Paradiso	9
3. VG/ MG	Stem: length (up to insertion of first leaf)	Pied : longueur (jusqu'à l'insertion de la première feuille)	Strunk: Länge (bis zum Ansatz des ersten Blattes)	Tallo: longitud (hasta la inserción de la primera hoja)		
QN	(a) short	court	kurz	corta	Mexico, Opaal	3
	medium	moyen	mittel	media	Fanch, Nautilus	5
	long	long	lang	larga	Neven, Paradiso	7
4. VG (*) (+)	Leaf: attitude	Feuille : port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
QN	(a) erect	dressé	aufrecht	erecto	Igloo, Paradiso	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Erfurter Zweg, Fastman	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Isabel, Opaal	5

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. VG/ Leaf: length (*) MS	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a) very short	très courte	sehr kurz	muy corta		1
short	courte	kurz	corta	Nagano, Opaal	3
medium	moyenne	mittel	media	Aviso, Fanch	5
long	longue	lang	larga	Géant de Naples tardif, Snow March, Memphis	7
very long	très longue	sehr lang	muy larga	Magnifico, Paradiso	9
6. VG/ Leaf: width (*) MS	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
QN (a) very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Alverda, Géant de Naples tardif	1
narrow	étroite	schmal	estrecha	Andes, Capvert	3
medium	moyenne	mittel	media	Broden, Lindon	5
broad	large	breit	ancha	Memphis, Vogue	7
very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Torens	9
7. VG Leaf: ratio (*) width/length	Feuille : rapport largeur/longueur	Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación anchura/longitud		
QN (a) small	petit	klein	pequeña	Akita, Géant de Naples tardif	3
medium	moyen	mittel	media	Astell, Buren	5
large	grand	groß	grande	Arbon, Lazio	7
8. VG Leaf: lobing (+)	Feuille : découpeure du bord	Blatt: Lappung	Hoja: lobulado		
QL (a) absent	absente	fehlend	ausente	Idol	1
present	présente	vorhanden	presente	Atao, Minaret, Romanesco ottobrino	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. VG	Leaf: color (with wax if present)	Feuille : couleur (avec la pruine éventuellement)	Blatt: Farbe (mit Wachs, sofern vorhanden)	Hoja: color (incluida la cerocidad, si está presente)		
PQ (a)	green	verte	grün	verde	Baltimore, Belot, Lecerf	1
	grey green	vert gris	graugrün	verde grisáceo	Calisa, Delira, Géant de Naples tardif	2
	blue green	vert bleu	blaugrün	verde azulado	Arbon, Barrier Reef, Ciren	3
10. VG (*)	Leaf: intensity of color (as for 9)	Feuille : intensité de la couleur (comme pour 9)	Blatt: Intensität der Farbe (wie unter 9)	Hoja: intensidad del color (como en el 9)		
QN (a)	light	claire	hell	clara	Baltimore, Ciren	3
	medium	moyenne	mittel	media	Barrier Reef, Belot, Calisa	5
	dark	foncée	dunkel	oscura	Arbon, Lecerf	7
11. VG	Leaf: twisting of tip	Feuille : torsion du sommet	Blatt: Drehung der Spitze	Hoja: torsión de la punta		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Akita, Alverda	1
	weak	faible	gering	débil	Belot, Di Jesi	3
	medium	moyenne	mittel	media	Barca, Imola	5
	strong	forte	stark	fuerte	Oceano, Sernio	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
12. VG	Leaf: shape in cross-section	Feuille : forme en section transversale	Blatt: Form im Querschnitt	Hoja: forma en sección transversal		
QN (a)	concave	concave	konkav	cóncava	Bruce, Géant de Naples tardif	1
	flat	plane	eben	plana	Akita, Emeraude	2
	convex	convexe	konvex	convexa	Cortes, Fanch	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. VG	Leaf: blistering	Feuille : cloûre	Blatt: Blasigkeit	Hoja: abullonado		
QN (a)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Akita, Lecerf	1
	weak	faible	gering	débil	Alpen, Opaal	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Montano, Nautilus, Sergeant	5
	strong	forte	stark	fuerte	Sernio, Siria	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
14. VG (+)	Leaf: crimping near main vein	Feuille : plissement à proximité de la nervure principale	Blatt: Kräuselung nahe der Hauptader	Hoja: ondulado cerca del nervio principal		
QN (a)	absent or very weak	nul ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Avelek, Fangio	1
	weak	faible	gering	débil	Balmoral, Flanca	3
	medium	moyen	mittel	medio	Mexico, Vinson	5
	strong	fort	stark	fuerte	Akito, Sernio	7
	very strong	très fort	sehr stark	muy fuerte	Izoar, Minioc	9
15. VG	Leaf: undulation of margin	Feuille : ondulation du bord	Blatt: Randwellung	Hoja: ondulación del borde		
QN (a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Étoile 23, Géant de Naples	1
	weak	faible	gering	débil	Akita, Beluga	3
	medium	moyenne	mittel	media	Admirable, Alice Springs	5
	strong	forte	stark	fuerte	Purdy, Siria	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Celebrity	9
16. VG (*)	Curd: covering by inner leaves	Pomme : couverture par les feuilles internes	Blume: Deckung durch innere Blätter	Cabeza: cobertura de las hojas internas		
QN (b)	not covered	pas couverte	nicht bedeckt	descubierto	Capvert, Opaal	1
	partly covered	partiellement couverte	teilweise bedeckt	parcialmente cubierto	Celesta, Eskimo	2
	fully covered	complètement couverte	vollständig bedeckt	completamente cubierto	Amistad, Charif	3

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
17. MS (*) (+)	Curd: height	Pomme : hauteur	Blume: Höhe	Cabeza: altura		
QN (b)	short	basse	niedrig	baja	Lecerf, Mechelse 2	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kernis, Tetris	5
	tall	haute	hoch	alta	Amistad, Gitano	7
18. MS (*)	Curd: diameter	Pomme : diamètre	Blume: Durchmesser	Cabeza: diámetro		
QN (b)	small	petit	klein	pequeño	Alverda, Lumina	3
	medium	moyen	mittel	medio	Barrier Reef, Malaga	5
	large	grand	groß	grande	Fremont, Novia, Plessi	7
19. VG (*) (+)	Curd: shape in longitudinal section	Pomme : forme en section longitudinale	Blume: Form im Längsschnitt	Cabeza: forma en sección longitudinal		
PQ (b)	circular	circulaire	rund	circular	Gipsy Moth, Linero	1
	transverse broad elliptic	elliptique transverse large	breit quer elliptisch	elíptica transversal amplia	Aviron, Melody	2
	transverse medium elliptic	elliptique transverse moyenne	mittel quer elliptisch	elíptica transversal media	Akita, Celesta	3
	transverse narrow elliptic	elliptique transverse étroite	schmal quer elliptisch	elíptica transversal estrecha	Erfurter, Lecerf	4
	triangular	triangulaire	dreieckig	triangular	Minaret, Romanesco ottobrino	5
20. (*) (+)	<u>Excluding varieties with curd shape: triangular: Curd: doming</u>	<u>Variétés à pomme triangulaire exclues : Pomme : courbure du sommet</u>	<u>Außer Sorten mit dreieckiger Blume: Blume: Wölbung</u>	<u>Excluidas las variedades de la cabeza triangular: Cabeza: abovedado</u>		
(b)	weak	faible	gering	débil	Burgh, Lecerf	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Akita, Géant de Naples tardif	5
	strong	forte	stark	fuerte	Belot, White Rock	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG Curd: color (*)	Pomme : couleur	Blume: Farbe	Cabeza: color		
PQ (b) whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Astell, Iceberg	1
yellow	jaune	gelb	amarillo	Di Jesi	2
orange	orange	orange	naranja	Cheddar, Sunset	3
green	verte	grün	verde	Alverda, Amfora, Minaret	4
violet	violette	violett	violeta	Graffiti	5
22. VG Curd: knobbling (+)	Pomme : relief	Blume: Höckerbildung	Cabeza: protuberancias		
QN (b) very fine	très fin	sehr fein	muy finas		1
fine	fin	fein	finas	Nautilus, Opaal	3
medium	moyen	mittel	medias	Corvilia, Nedeleg	5
coarse	grossier	grob	gruesas	Niagara	7
very coarse	très grossier	sehr grob	muy gruesas	Minaret, Navona	9
23. VG Curd: texture (+)	Pomme : granulation	Blume: Körnung	Cabeza: textura		
QN (b) fine	fine	fein	fina	Boris, Erfurter	3
medium	moyenne	mittel	media	Beluga, Galiote	5
coarse	grossière	grob	gruesa	Géant de Naples tardif, Niagara	7
24. VG Curd: anthocyanin coloration after harvest maturity	Pomme : pigmentation anthocyanique après maturité de récolte	Blume: Anthocyanfärbung nach der Erntereife	Cabeza: coloración antociánica después de la madurez para la cosecha		
QL absent	absente	fehlend	ausente	Evita, Mantis	1
present	présente	vorhanden	presente	Flanca, Planita	9
25. VG Flower: color (*)	Fleur : couleur	Blüte: Farbe	Flor: color		
QL white	blanche	weiß	blanco	Bruce, Ecrin	1
yellow	jaune	gelb	amarillo	Flora Blanca, Lecerf	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. MS (*) (+)	Earliness in spring planting	Précocité du repiquage au printemps	Frühzeitigkeit bei Frühjahrsplantation	Precocidad en la plantación de primavera		
QN	very early	très hâtive	sehr früh	muy precoz		1
	very early to early	très hâtive à hâtive	sehr früh bis früh	muy precoz a precoz		2
	early	hâtive	früh	precoz		3
	early to medium	hâtive à moyenne	früh bis mittel	precoz media		4
	medium	moyenne	mittel	media		5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía		6
	late	tardive	spät	tardía		7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía		8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. MS	Earliness in summer planting	Précocité du repiquage en été	Frühzeitigkeit bei Sommerpflanzung	Precocidad en la plantación de verano		
(*)						
(+)						
QN	very early autumn type	type automne : très hâtive	sehr früher Herbsttyp	tipo muy precoz de otoño		1
	very early to early autumn type	type automne : très hâtive à hâtive	sehr früher bis früher Herbsttyp	tipo muy precoz a precoz de otoño		2
	early autumn type	type automne : hâtive	früher Herbsttyp	tipo precoz de otoño		3
	early to medium autumn type	type automne : hâtive à moyenne	früher bis mittlerer Herbsttyp	tipo precoz a medio de otoño		4
	medium autumn type	type automne : moyenne	mittlerer Herbsttyp	tipo medio de otoño		5
	medium to late autumn type	type automne : moyenne à tardive	mittlerer bis später Herbsttyp	tipo medio a tardío de otoño		6
	late autumn type	type automne : tardive	später Herbsttyp	tipo tardío de otoño		7
	late to very late autumn type	type automne : tardive à très tardive	später bis sehr später Herbsttyp	tipo tardío a muy tardío de otoño		8
	very late autumn type	type automne : très tardive	sehr später Herbsttyp	tipo muy tardío de otoño		9
	very early winter type	type hiver : très hâtive	sehr früher Wintertyp	tipo muy precoz de invierno		10
	very early to early winter type	type hiver : très hâtive à hâtive	sehr früher bis früher Wintertyp	tipo muy precoz a precoz de invierno		11
	early winter type	type hiver : hâtive	früher Wintertyp	tipo precoz de invierno		12
	early to medium winter type	type hiver : hâtive à moyenne	früher bis mittlerer Wintertyp	tipo precoz a medio de invierno		13
	medium winter type	type hiver : moyenne	mittlerer Wintertyp	tipo medio de invierno		14
	medium to late winter type	type hiver : moyenne à tardive	mittlerer bis später Wintertyp	tipo medio a tardío de invierno		15
	late winter type	type hiver : tardive	später Wintertyp	tipo tardío de invierno		16
	late to very late winter type	type hiver : tardive à très tardive	später bis sehr später Wintertyp	tipo tardío a muy tardío de invierno		17
	very late winter type	type hiver : tardive	sehr später Wintertyp	tipo muy tardío de invierno		18

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. MS/ Male sterility (* VS (+)		Stérilité mâle	Männliche Sterilität	Androesterilidad		
QN	absent	absente	fehlend	ausente	Alpha 2, Flora Blanca	1
	partial	partielle	partiell	parcial	Dunvez, Odegwen	2
	total	totale	vollständig	total	Aviron, Bodilis	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

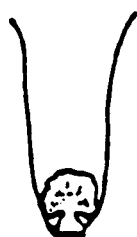
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

(a) Feuillage et feuille : observations sur le feuillage et la feuille qui doivent être effectuées à l'époque où le feuillage est entièrement développé, avant la formation de la pomme.

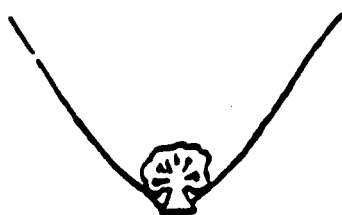
(b) Pomme : observations sur la pomme qui doivent être effectuées lorsqu'elle est entièrement développée (à maturité de récolte).

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 4 : Feuille : port



1
dressé



5
semi-dressé



9
horizontal

Ad. 8 : Feuille : découpeure du bord



1
absente

9
présente

Ad. 14 : Feuille : plissement à proximité de la nervure principale



1
nul ou très faible

5
moyen

9
très fort

Ad. 17 : Pomme : hauteur



3
basse



5
moyenne

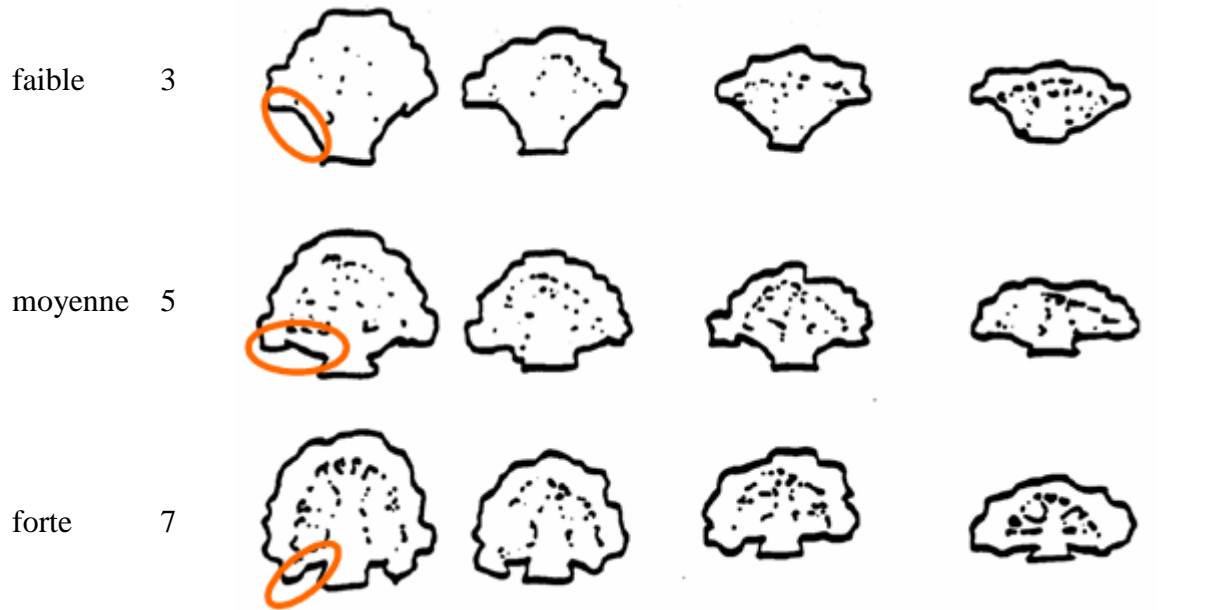


7
haute

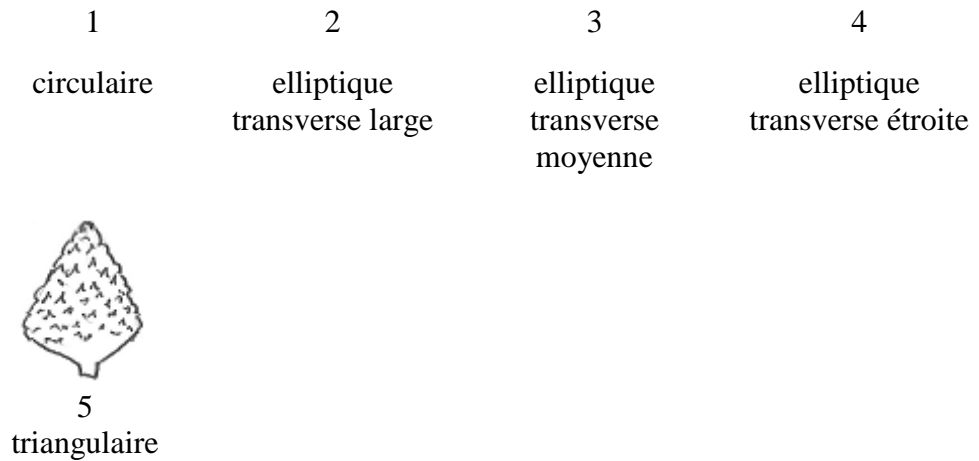
Ad. 19 : Pomme : forme en section longitudinale

Ad. 20 : Variétés à pomme triangulaire exclues : Pomme : courbure du sommet

Pomme : courbure du sommet (car. 20)

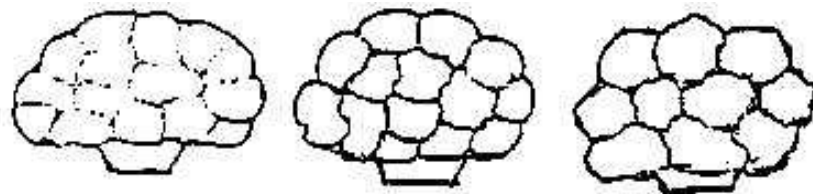


Pomme :
 forme
 en section
 longitudinale
 (car. 19)



Ad. 22 : Pomme : relief

vue latérale



3
fin

5
moyen

7
grossier

Ad. 23 : Pomme : granulation

La granulation est “fine” lorsque la surface de la pomme est très lisse; elle est “grossière” lorsque la surface de la pomme est granuleuse.

Ad. 26 : Précocité du repiquage au printemps

Ad. 27 : Précocité du repiquage en été

Dans le cas du chou-fleur, la précocité est fortement affectée par la température et le cycle de culture. Cependant, sur un même site et sur une même saison de culture, la précocité est un caractère important de l'examen de la distinction des variétés. Par conséquent, les principes directeurs d'examen ne contiennent aucun exemple de variété et la description de la variété doit toujours indiquer le site des essais et la saison de culture.

Ad. 28 : Stérilité mâle

Doit être soumis à un essai en plein champ et/ou un test avec marqueurs d'ADN.

Essai en plein champ :

- Absente = > 70% de plantes fertiles (variétés à fécondation libre ou variétés hybrides produites en utilisant le système d'auto-incompatibilité)
- Partielle = 30% à 70% de plantes fertiles (variétés hybrides produites indiquant la stérilité mâle génétique, hétérozygote)
- Totale = < 30% de plantes fertiles (variétés hybrides produites présentant une stérilité mâle cytoplasmique)”

Test avec marqueurs d'ADN et/ou essai en plein champ :

Toute variété indiquant une stérilité mâle totale (niveau 3) dans le questionnaire technique peut faire l'objet d'un examen lors d'un essai en plein champ ou d'un test avec marqueurs d'ADN¹. Dans le cas d'un test avec marqueurs d'ADN, si le marqueur CMS n'est pas présent, un essai en plein champ doit être effectué afin de déterminer si la variété indique la stérilité mâle (sur un autre mécanisme), la stérilité partielle ou la fertilité. Toute variété indiquant la fertilité ou la stérilité mâle partielle doit être soumise à un essai en plein champ.

Dans le cas d'un essai en plein champ, l'observation est de type VS. Dans le cas d'un test avec marqueurs d'ADN, l'observation est de type MS.

¹ La description de la méthode d'examen pour tester la stérilité mâle de *Brassica* (le marqueur CMS) est couverte par le secret d'affaires. Le détenteur du secret d'affaires, Syngenta Seeds B.V., a donné son consentement pour l'utilisation aux seules fins de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (examen DHS) et de l'élaboration des descriptions variétales par l'UPOV et les services des membres de l'UPOV. Syngenta Seeds B.V. déclare que ni l'UPOV ni les services des membres de l'UPOV qui utilisent le marqueur CMS aux fins susmentionnées ne seront tenus pour responsables pour l'éventuelle utilisation abusive du marqueur CMS par des tiers. Veuillez contacter Naktuinbouw (Pays-Bas) pour obtenir la méthode et des informations concernant le marqueur CMS aux fins susmentionnées.

9. Bibliographie

Fujime, Y., 1983: Studies on Thermal Conditions of Curd Formation and Development in Cauliflower and Broccoli, with Special Reference to Abnormal Curd Development. Memoires of Faculty of Agriculture, Kagawa University, No. 40, February 1983, pp. 1-123, JP.

Gray, A.R., 1989: Taxonomy and Evolution of Broccoli and Cauliflower. *Baileya* 23 (1), pp. 28-46.

Nieuwhof, M., 1969: Cole Crops. World Crops Books: Leonard Hill, London, GB.

Sadik, S., 1962: Morphology of the curd of cauliflower. *Amer. Bot.* 49, pp. 290-297.

Tsunoda, S., Hinata, K., and Gomez-Campo, C., 1980: Brassica Crops and Wild Allies. Biology and Breeding, Japan Scientific Societies Press, Tokyo, JP.

Wiebe, H.J., 1972/73: Wirkung von Temperatur und Licht auf Wachstum und Entwicklung von Blumenkohl. *Gartenbauwissenschaft* 37, pp. 165-178, 37, pp. 293-303, 37, pp. 455-469, 38, pp. 263-279, 38, pp. 433-440.

Wiebe, H.J., 1975: The Morphological development of cauliflower and broccoli cultivars depending on temperature. *Sci. Hort.* 3, pp. 95-101.

Wiebe, H.J., 1981: Influence of transplant characteristics and growing conditions on curd size (buttoning) of cauliflower. *Acta Hort.* 122, pp. 99-105.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
<p>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale</p> <p><i>Si la demande de certificat d'obtention végétale porte sur une variété hybride et si l'examen requiert la remise des lignées parentales, le présent questionnaire doit être rempli pour chacune des lignées parentales en plus de la variété hybride.</i></p>		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Chou-fleur"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s)
connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) auto-fécondation []
- b) pollination croisée []
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) variété hybride []
- d) autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée)

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Plantule : pigmentation anthocyanique de l'hypocotyle (1)		
absente	Brio	1[]
présente	Ciren, Dominant	9[]
5.2 Feuille : intensité de la couleur (avec la pruine éventuellement) (10)		
claire	Baltimore, Ciren	3[]
moyenne	Barrier Reef, Belot, Calisa	5[]
foncée	Arbon, Lecerf	7[]
5.3 Pomme : couleur (21)		
blanchâtre	Astell, Iceberg	1[]
jaune	Di Jesi	2[]
orange	Cheddar, Sunset	3[]
verte	Alverda, Amfora, Minaret	4[]
violette	Graffiti	5[]
5.4 Fleur : couleur (25)		
blanche	Bruce, Ecrin	1[]
jaune	Flora Blanca, Lecerf	2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Caractères	Exemples de variétés	Note
5.6	Précocité du repiquage en été		
(27)			
	type automne : très hâtive		1[]
	type automne : très hâtive à hâtive		2[]
	type automne : hâtive		3[]
	type automne : hâtive à moyenne		4[]
	type automne : moyenne		5[]
	type automne : moyenne à tardive		6[]
	type automne : tardive		7[]
	type automne : tardive à très tardive		8[]
	type automne : très tardive		9[]
	type hiver : très hâtive		10[]
	type hiver : très hâtive à hâtive		11[]
	type hiver : hâtive		12[]
	type hiver : hâtive à moyenne		13[]
	type hiver : moyenne		14[]
	type hiver : moyenne à tardive		15[]
	type hiver : tardive		16[]
	type hiver : tardive à très tardive		17[]
	type hiver : très tardive		18[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Pomme : couleur</i>	<i>jaune</i>	<i>orange</i>
----------------	------------------------	--------------	---------------

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Dans l'affirmative, veuillez préciser :</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]